

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 82 (2010)
Heft: 4

Artikel: Une salle de bain dans le ciel
Autor: Z'Graggen, François-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une salle de bain dans le ciel

Il y eut peut-être des jardins suspendus à Babylone, mais ce qui est sûr, c'est qu'à Nyon, il y a des appartements subventionnés avec des salles de bain accrochées à la façade.

Comme être humain prenant chaque matin plaisir à se raser, j'ai toujours profité d'une salle de bain avec jour extérieur, me permettant de connaître le temps qu'il faisait dehors. Comme architecte concepteur d'espaces à vivre, j'ai souvent pu concrétiser cette exigence de salle de bain avec fenêtre dans la réalisation de villas ou d'habitats groupés. Malheureusement, la rationalisation typologique et les exigences de compacité imposées au logement collectif m'ont souvent conduit, comme la plupart de mes confrères, à produire des logements à salles de bain borgnes, regroupées autour d'un noyau de distribution verticale.

Comment s'émanciper de cette typologie dominante depuis plusieurs années et faire bénéficier les habitants du bonheur de salles de bain éclairées naturellement?

L'occasion s'est présentée il y a 10 ans lorsque je reçus de la société coopérative d'habitation Cité-Derrière, connue pour son intérêt pour l'innovation, mandat de concevoir un bâtiment

d'une vingtaine de logements à Nyon. J'ai alors proposé à ses dynamiques dirigeants, le regretté René Gay et Philippe Diesbach, de développer une typologie avec des salles de bain en façade dotées de fenêtres. Après quelques vicissitudes liées au Plan de quartier Bourgogne-sud que la municipalité m'avait chargé d'étudier, le projet présenté a pu voir sa réalisation démarquer fin 2008 pour mettre à disposition en juillet dernier 24 logements familiaux, aidés selon le système vaudois d'aide à la pierre qui prévoit un abaissement du loyer supporté conjointement par le canton et la commune.

Le projet

Cette zone de Nyon est orientée vers une belle vue du Jura qui, combinée avec l'orientation sud-ouest propice au logement et l'atténuation de la forte nuisance sonore de l'avenue des Eules, a dicté l'implantation voulue par le plan de quartier. Pour souligner cette orientation, le bâtiment est dissymétrique avec une grande coque

qui fait toiture et vient protéger comme une visière les grands balcons de la façade principale.

Cette coque, qui enveloppe le comble habitable, est recouverte d'une peau métallique se prolongeant par les salles de bain en porte-à-faux. Cela

Bourgogne-sud.

La forte demande régionale en logement collectif et le manque de terrain constructible ont conduit en 1996 la municipalité à urbaniser le sud du chemin de Bourgogne, zone de villas et jardins familiaux. Elle a alors chargé l'atelier d'architecture ADN d'étudier un plan de quartier pour concrétiser les orientations du Plan directeur En Mangette régissant le développement du nord de la ville. L'agrandissement de l'agglomération rendant cette zone plus centrale, le plan directeur prévoyait d'y créer un sous-centre doté d'équipements publics et constituant un repère urbain. Las: le conservatisme, qui ici comme ailleurs émaille le développement urbanistique, a eu raison de ce plan. Face à l'opposition irrationnelle de quelques petits propriétaires, la municipalité a renoncé au Plan de quartier Bourgogne-sud et tente maintenant une procédure European (concours international pour jeunes architectes) où un jeune lauréat tessinois propose un habitat agréable, mais moins dense et conservant presque chaque vieille pierre aussi banale soit-elle. F.-J. Z



Les salles de bain, avec leurs hublots ronds, suspendues aux façades.

COOPÉRATIVES

HABITATION DÉCEMBRE 2010

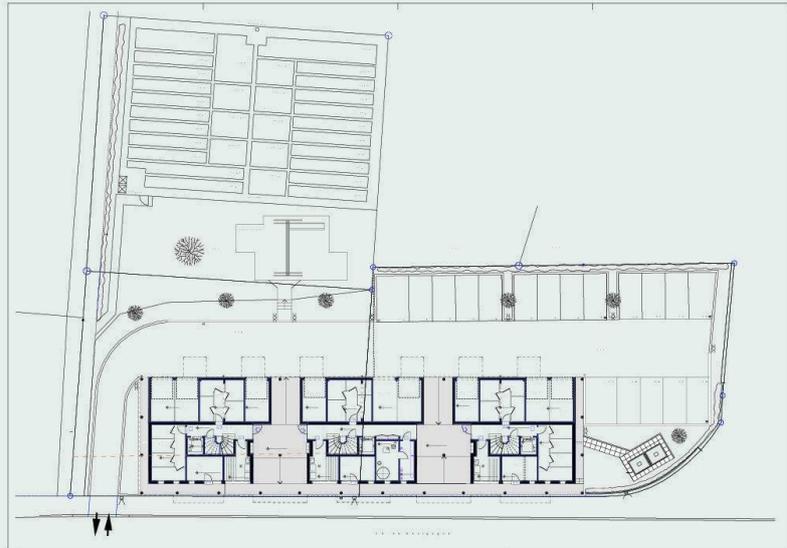


Coupe transversale.

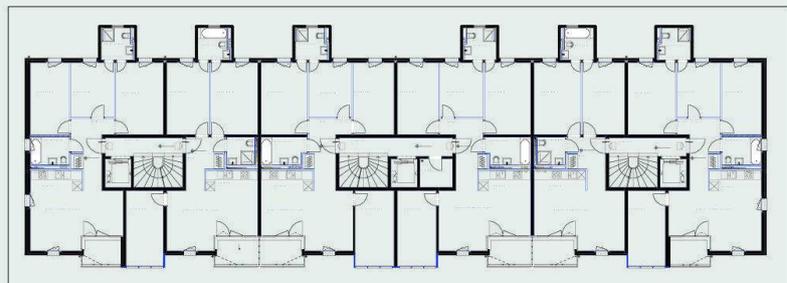
donne à l'ensemble une modénature sculpturale et cyclopéenne un peu singulière dans le logement collectif, mais qui rend explicite la particularité typologique.

Le rez-de-chaussée, qui comprend les buanderies et des garages, est ajouré pour intégrer le tissu piétonnier prévu. A part une place de jeux pour les tout petits, la densification permet de créer des jardins familiaux. Les appartements sont traversants avec un balcon habitable orienté sud-ouest, des chambres orientées nord-est en alternance avec les salles de bain en façade. Les salles de bain en façade sont desservies par la chambre des parents et une chambre d'enfant. Une deuxième salle de bain est à disposition des autres chambres et pièces. La cuisine est ouverte sur le séjour-coin à manger qui se prolonge par le balcon. Le programme fournit cinq 3.5 pièces, onze 4.5 pièces et huit 5.5 pièces.

Texte: François-Joseph Z'Graggen



Plan du 1^{er} étage.



Plan du 1^{er} étage.

PUBLICITÉ

MIAUTON

ACIERS - TECHNIQUE DU BATIMENT - OUTILLAGE - VISSERIE
PLANS DE FERMETURE PARTENAIRE SEA - KABA

J & A GLASSON SA
Rue des Usiniers 3
Case Postale 379
CH - 1630 Bulle 1

Tél. 026 919 77 21

Fax 026 919 77 60

www.glasson-acier.ch
contact@glasson-acier.ch